



**Reporters sans Frontières (RSF) demande à Paul Biya de faire libérer Adamou Vamoulke, l'ancien patron de la radio et télévision publique camerounaise, la CRTV, incarcéré à Kondengui depuis près de deux ans et demi. Il est accusé de détournement de fonds publics.**

Lire la note y relative adressée à Paul Biya par l'ONG

*Monsieur le Président, Reporters sans frontières (RSF) sollicite votre intervention afin que le journaliste Amadou Vamouké retrouve la liberté.*

*L'ancien directeur général de la Cameroon Radio Television (CRTV), qui a dirigé le grand média audiovisuel public de votre pays pendant onze années, est en détention provisoire depuis plus de deux ans et demi pour des fautes qu'il n'a pas commises.*

*Arrêté le 29 juillet 2016 à l'issue d'une convocation à laquelle il s'était rendu de son plein gré, il a été inculpé pour détournements de fonds, non pas à des fins personnelles, mais prétendument au seul profit de la CRTV. Son procès devant le tribunal criminel spécial (TCS) qui s'est ouvert un an plus tard a été renvoyé à 17 reprises.*

*La plupart de ces audiences n'ont duré qu'une poignée de minutes. En 32 mois de*

*procédures, l'accusation n'a pas apporté la moindre preuve concernant d'éventuels manquements dans la gestion d'Amadou Vamouké, laissant à penser que le journaliste pourrait faire les frais de son indépendance.*

*Le délai maximum de neuf mois prévu par la loi portant création du TCS pour juger les prévenus a été dépassé depuis près d'un an. Aujourd'hui, plus rien ne justifie qu'il soit maintenu en détention. Les informations et témoignages obtenus par notre organisation attestent au contraire d'un attachement profond à l'éthique et à la défense d'un journalisme indépendant de qualité. Sous sa direction, des procédures ont été mises en place pour améliorer la transparence des appels à candidatures et éviter les attributions de marchés relevant du népotisme.*

*Les journalistes qui l'ont côtoyé saluent son professionnalisme et son audace éditoriale pour faire de la CRTV un véritable média de service public et l'amener à couvrir des sujets sensibles qu'elle n'avait pas l'habitude de traiter. Amadou Vamouké a 69 ans et il ne mérite pas une retraite derrière les barreaux de la prison centrale de Kondengui. Major de sa promotion de l'Ecole supérieur de journalisme de Yaoundé, il fut le premier président de l'Union des journalistes du Cameroun, un fervent militant de l'ouverture du marché audiovisuel de l'information et de la dépenalisation des délits de presse dans son pays. Son engagement, sa vision et son professionnalisme en ont fait une grande figure du journalisme au Cameroun et au-delà. Il bénéficie du soutien de nombreux journalistes étrangers qui l'ont côtoyé au fil des années.*

*Monsieur le Président, Amadou Vamouké n'a rien à faire en prison. Vous aviez eu raison de le nommer à la tête de la CRTV en 2005. Vous auriez de nouveau raison d'utiliser vos prérogatives pour mettre fin à sa détention aujourd'hui.*

*Certain que vous accorderez toute l'attention requise à notre demande et qu'une issue favorable sera accordée à notre requête, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.*